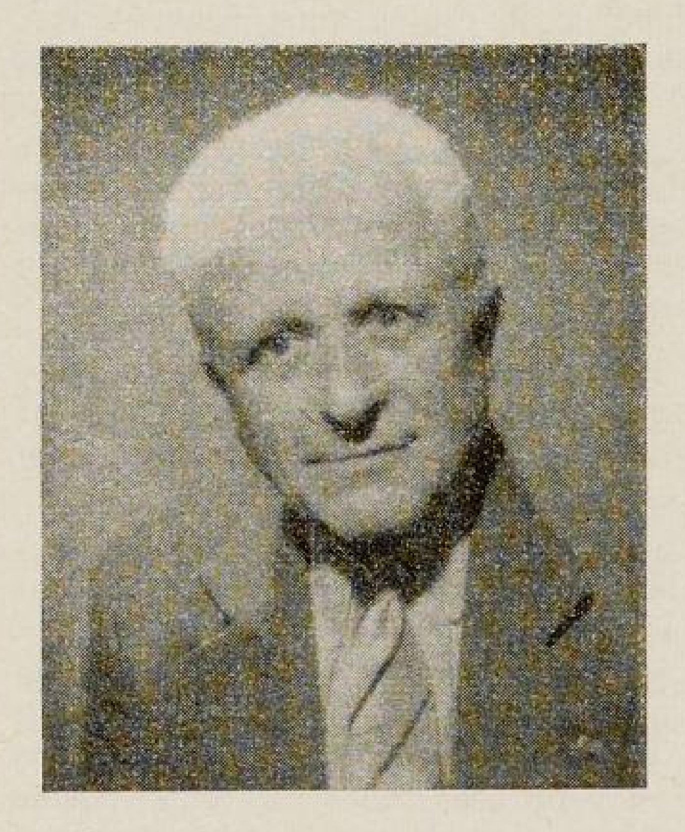
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

# Elections Législatives du 18 Novembre 1962

## *Quatrième circonscription (VICHY)*



## Antonin BESSON

**Maire de Billy**

**Ancien Procureur Général à la Cour de Cassation**

**Candidat d'Union Socialiste et Républicaine (investi par le Parti Socialiste (S.F.I.O.)**

Né à Billy (Allier) le 22 juin 1895, élève à l'Ecole primaire de cette commune, puis au Collège de Cusset.

Mobilisé du 15 Décembre 1914 au 15 Septembre 1919.

Il fait ses études de droit tout en étant journaliste à Moulins. Docteur en droit, en 1925, attaché titulaire au Ministère de la Justice ; en 1927, substitut au Tribunal de Montluçon ; en 1930, Procureur de la République à Cusset, puis en 1933, à Tulle ; en 1934, substitut au Tribunal de la Seine où il est affecté à la section financière lors de l'affaire Stavisky.

Il était capitaine de réserve d'infanterie lorsque survint la guerre de 1939. Il est alors mobilisé comme Commandant de justice militaire d'abord aux armées, puis à Paris.

L'activité qu'il avait déployée à ce titre lui vaut d'être recherché par les Allemands dès les premiers jours qui suivirent l'armistice.

Il est délégué comme Avocat général près la Cour d'appel de Lyon et en Juin 1941, il est nommé Avocat Général près la Cour d'appel de Paris ; il est placé par la Résistance à la tête du Service Central de cette Cour à partir de Juin 1944 où des fonctions délicates et comportant de nombreux risques lui sont confiées.

Directeur des Affaires Criminelles et des Grâces en Juillet 1946.

Conseiller à la Cour de Cassation en Février 1948.

Procureur général près la Cour d'appel de Paris en juin 1949, et enfin à la Cour de Cassation en la même qualité en décembre 1951.

Procureur Général près la Haute Cour de Justice de la Libération et à celle de la Constitution et devenu en Avril 1961 Procureur Général près le Haut Tribunal militaire lors du putsch d'ALGER, il fait l'objet en Août 1962 d'une mutation d'office qui lui enlevait la Direction du Parquet de la Cour de Cassation qu'il assumait depuis plus de dix ans et il est nommé aux fonctions de Conseiller du Gouvernement, pour les affaires judiciaires.

Il refuse alors d'exercer ces fonctions et dans la presse s'en explique dans les termes suivants :

« En acceptant de conseiller le Gouvernement, j'aurais été » exposé à donner ma caution par mon silence à une doctrine » où la contradiction me paraît privée de la place d'honneur » qui lui revient dans une démocratie. »

Et, sans considération d'intérêt personnel, il sollicite sa retraite bien qu'il eut encore près de 3 ans de carrière à accomplir avant d'atteindre la limite d'âge.

Libéré de toute obligation le 20 Octobre dernier, il continue sans interruption sur un autre terrain le combat qu'il n'a cessé de mener pour assurer un juste équilibre entre les droits de la société et les droits de l'individu.

Menant un grand nombre d'activités, il présida pendant de nombreuses années de multiples commissions, notamment celle qui élabora le Code de Procédure Pénale et celle dite de « Droit et productivité » qui siégeait au Ministère des Affaires économiques.

Ancien combattant de la guerre 1914-1918 tant sur le front français que sur le front d'Orient, Antonin Besson est décoré de la Croix de guerre.

Il est aussi Commandeur de la Légion d'honneur et Commandeur de la Santé Publique.

Maire de Billy depuis 1956, il a donné l'exemple de l'union entre les Républicains et montré la mesure de son activité par un grand nombre de réalisations et notamment celle d'un réseau vicinal qui rivalise dans sa commune avec les routes départementales.

La démocratie a le plus grand intérêt à ce que des hommes ayant l'expérience des milieux juridiques et économiques mettent leurs forces à sa disposition.

Antonin Besson est un de ces hommes et sa personnalité, l'une des plus considérées de France, sera de nature à rendre les plus éminents services à la Nation aussi bien qu'à la circonscription de Vichy et au département de l'Allier.

Voter pour lui, c'est s'engager dans la voie de la rénovation de la démocratie.

## LOUIS CUISSET

**Instituteur**

**Secrétaire de l'Union des Sections Socialiste (S.F.I.O.) de l'Arrondissement de Vichy**

**Membre du Comité Directeur de la Fédération Socialiste (S.F.I.O.) de l'Allier**



Né le 19 juin 1911 à Lapalisse ; élève de l'école primaire et du Cours complémentaire de cette ville, il entre à l'Ecole Normale de Moulins en 1927.

Nommé instituteur à Bert, puis à Loddes, il est dénoncé comme adversaire du gouvernement Pétain et déplacé d'office à St-Léon. De retour à Loddes à la Libération, il est nommé à Vichy en 1949.

Mobilisé en 1939, gravement blessé, il est fait prisonnier et renvoyé comme grand blessé, décoré de la Croix de guerre avec étoile de bronze.

Adhérent aux Jeunesses Socialistes en 1929, au Parti Socialiste (S.F.I.O.) en 1932, il y est toujours resté fidèle. Depuis onze ans la confiance de ses camarades l'a placée à la tête de l'Union des Sections (S.F.I.O.) de l'arrondissement de Vichy.

D'origine très humble, socialiste convaincu, d'un dévouement sans limites à son idéal, Louis Cuisset a été choisi par la Fédération Socialiste de l'Allier pour coopérer avec Antonin Besson, candidat d'Union Socialiste et Républicaine au triomphe de la République sociale et démocratique que nous appelons de nos vœux..

# Citoyennes, Citoyens,

Ceux qui me connaissent et qui m'ont vu à l'action savent qu'ils peuvent compter sur mon dévouement au bien public.

Quant à ceux qui ne me connaissent pas encore, je leur demande de me faire confiance comme à un enfant du pays qui a fait ses preuves. S'ils me l'accordent, je ne crois pas qu'ils soient déçus. En effet, je mettrai tout en œuvre pour que la souveraineté du peuple ne soit pas de pure façade. Cette souveraineté est actuellement battue en brèche par des puissances occultes qui, par les chemins les plus sinueux, pèsent de tous leurs moyens d'action sur les pouvoirs politiques. Il est plus d'une Bastille encore à démanteler. Mais les féodalités modernes agissent avec une telle discrétion et une telle adresse qu'il faut non seulement avoir la volonté de les combattre, mais qu'il faut aussi connaître les détours de leurs cheminements pour arriver à les dépister et à les maitriser.

Ayant l'expérience et la foi, je crois être en mesure de contribuer utilement à la conquête de la liberté économique sans laquelle la liberté politique n'est qu'une duperie.

C'est dans cette perspective que s'inscrivent les points essentiels de mon programme. En dehors de la défense des libertés publiques qui n'a jamais été autant d'actualité depuis plus d'un siècle et de la défense de la laïcité de l'Etat qui est seule de nature à assurer la liberté des consciences, il faut, à une époque où les frontières économiques commencent à s'ouvrir, s'adapter aux temps actuels — ce qui implique l'organisation rationnelle des débouchés nécessaires à l'industrie, au commerce et à l'agriculture.

Ces trois modes d'activité économique doivent faire l'objet d'une égale attention de la part des pouvoirs publics.

Il n'est aucune raison valable de sacrifier les petites entreprises, commerciales ou industrielles, au profit des trusts qui s'édifient au prétexte de concentrations nécessaires à la réalisation du progrès. Il n'est pas de progrès véritable s'il s'accomplit au mépris des facteurs humains. Il n'est pas non plus possible de traiter plus longtemps les cultivateurs en parents pauvres.

Le monde rural a droit à sa place au soleil au même titre que les autres catégories sociales. Les intempéries auxquelles il est le plus souvent seul exposé lui confèrent même des titres particuliers dont il doit être tenu compte.

Comme la vie est complexe, il est indispensable de se tenir en liaison étroite avec les grandes organisations professionnelles et syndicales pour connaître exactement l'étendue de leurs problèmes et s'inspirer de leurs conseils.

Toute autre méthode est frappée de stérilité.

Il va de soi que la jeunesse et les sports bénéficieront de l'intérêt que je n'ai cessé de leur porter depuis mon accession à la mairie de Billy.

Est-il aussi besoin d'ajouter que les essais d'expansion économique de la région de Vichy devront être poursuivis jusqu'à complète réalisation ?

Enfin la paix requerra toute ma vigilance. Si l'on veut se préserver des catastrophes qui nous menacent, il ne suffit pas de marquer son hostilité à la guerre par des phrases vides de toute portée réelle. Ce n'est pas en jouant à la bombe atomique qu'on gagnera la grandeur et qu'on affermira notre place dans le concert des puissances mondiales.

Il n'est pas une parcelle d'amour-propre qui vaille la peine de prendre les risques d'une guerre, au regard de laquelle les anciennes batailles ne seraient que des jeux de panoplie.

Telles sont les grandes lignes de l'activité à laquelle je me consacrerai si vous me faites l'honneur d'être votre élu.

## Appel de la Fédération Socialiste (S. F. I. O.) de l'Allier

Pour aller dans la voie du progrès,
Pour la victoire de la probité publique,
Pour le rassemblement des Républicains,
Pour bien servir l'intérêt national et celui de la Région,

***La Fédération Socialiste (S.F.I.O.) de l'Allier invite de la manière la plus pressante ses adhérents et sympathisants à faire bloc sur la candidature des Citoyens :***

**Antonin BESSON,** *titulaire*
**Louis CUISSET,** *suppléant*

Grande Imprimerie Nouvelle — Montluçon

***Vu : Les Candidats***